

➤ Nouvelle saison Parcoursup 2023

Parcoursup, c'est quoi ?

Parcoursup est la plateforme nationale qui permet aux lycéens, apprentis ou étudiants, de se positionner sur une première année de l'enseignement supérieur.

Les candidats peuvent formuler leurs vœux de poursuite d'études et répondre aux propositions d'admission des établissements dispensant des formations de l'enseignement supérieur (Licences, STS, IUT, CPGE, écoles d'ingénieurs, etc). Parcoursup assure donc la mise en relation des candidats avec les formations, mais **n'intervient pas dans l'admission. Ce sont les responsables de chaque formation qui examinent les dossiers des candidats et qui décident de la réponse apportée.**



[Consultez la vidéo du Live « Parcoursup 2023 – Tout savoir ! »](#)

Une démarche simplifiée

La plateforme Parcoursup permet de simplifier les démarches des candidats : la plateforme gère toutes leurs candidatures grâce à un seul dossier. Entièrement dématérialisée, la procédure permet de choisir les formations qui les intéressent sans les classer, de compléter leur dossier avec les éléments demandés par les formations choisies et de recevoir des réponses à chacune de leurs candidatures.

La campagne Parcoursup 2023 débutera dès le 20 décembre 2022 avec l'ouverture du moteur de recherche des formations.

Dès à présent nous vous invitons à faire connaître le calendrier [« Parcoursup 2023 en 3 étapes »](#) aux professeurs, et en particulier aux professeurs principaux de terminale ainsi qu'aux élèves de terminale et à leur famille.

Il reprend les 3 principales étapes de la procédure :

- « **Je m'informe et je découvre les formations** » avec l'ouverture du site d'information Parcoursup dès le 20 décembre 2022
- « **Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier** »
- « **Je reçois les réponses des formations et je décide** ».

Afin d'accompagner les candidats, le site [Terminale 2022-2023](#) permet de retrouver toutes les informations et des conseils utiles pour élaborer progressivement leur projet d'orientation et, le cas échéant, leur projet de poursuite d'études.

[Le calendrier de l'année de terminale 2022-2023](#) articulé avec la procédure Parcoursup, est également disponible. **La convergence des calendriers des épreuves du nouveau baccalauréat général et technologique et de la procédure Parcoursup permettra de faire valoir les notes obtenues aux épreuves de spécialité pour leur accès dans l'enseignement supérieur.**

Rubrique « **Bac 23 – Informations aux lycéens** » dans les fiches formation : accessible dès le 20 décembre, elle vous apportera des conseils sur les choix de spécialité et d'option en 1^{ère} et terminale.

Cette saisie sera faite au niveau national après concertation avec les différentes associations et conférences de l'enseignement supérieur dans l'esprit de la réforme du lycée et de la [charte de janvier 2019](#) de manière à garantir une homogénéité des messages selon les grandes familles de formation.

Des informations pour éclairer les lycéens dans leurs choix

La plateforme Parcoursup permet de découvrir toutes les formations supérieures, y compris en apprentissage, qui sont reconnues et contrôlées par l'État. **Plus de 21 000 formations sont proposées, dont plus de 7 000 formations par apprentissage.**



[Consultez le moteur de recherche des formations disponibles en 2023](#)
[Consultez la vidéo « Parcoursup – Comment rechercher une formation »](#)

Nouveauté

Une nouvelle fiche formation pour mieux accompagner les candidats, présentée en 6 onglets :

- « **Découvrir la formation et ses caractéristiques** » qui présente une description simple et concise (les journées Portes Ouvertes, statut (public/privé, sélective/non sélective), les frais de scolarité, le nombre de places disponibles, etc.).
- « **Comprendre les critères d'analyse des candidatures** » qui reprend de manière transparente les critères utilisés par les commissions d'examen des vœux pour l'étude des dossiers de candidature. Les candidats visualisent les pondérations sous forme de jauge, ainsi que le détail de chaque champ d'évaluation. **Une nouvelle rubrique « Conseils aux candidats » qui aide les candidats à comprendre les attendus des commissions d'examen des vœux.**
- « **Consulter les modalités de candidature** » qui regroupe les conditions nécessaires pour candidater et les modalités d'organisation d'éventuelles épreuves écrites et orales paramétrées par les formations.
- « **Accéder aux chiffres clés de la formation** » qui permet de prendre connaissance de l'ensemble des données chiffrées organisées en 4 blocs : caractéristiques de la formation (taux d'accès, places disponibles, etc.), candidatures et admissions de la session précédente (vœux formulés, propositions d'admission, etc.), les dispositifs prévus par la loi (pourcentage de boursiers, etc.) et enfin, la réussite et l'insertion professionnelle présentant les données de l'outil de statistiques interministériel Inserjeunes.
- « **Connaître les débouchés professionnels** » qui présente toutes les informations importantes en termes de poursuite d'études et de débouchés professionnels. Ce sont des informations importantes qui permettent aux candidats de se projeter.
- « **Contactez et échangez avec l'établissement** » qui rassemble toutes les informations pratiques relatives à l'établissement ainsi que les différents contacts (coordonnées des référents de la formation, accompagnement pour les candidats en situation de handicap, etc.).

En fin de fiche formation, les candidats peuvent également retrouver le « rapport public d'examen des vœux 2022 » qui renseigne sur les critères utilisés pour l'examen des candidatures par chaque formation en 2022.

Retour sur la session Parcoursup 2022

Bilan de la procédure 2022

Conformément au calendrier, la procédure d'admission Parcoursup a pris fin le 16 septembre 2022. Comme chaque année, un bilan est consultable sur le site du Ministère de l'Enseignement supérieur.

[Bilan de la procédure d'admission 2022](#)

Étude d'opinion des lycéens

Pour la troisième année consécutive, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a souhaité compléter le dispositif d'écoute usager régulier sur Parcoursup par une étude d'opinion auprès d'un échantillon représentatif de lycéens de terminale de l'année 2022 et disposer d'un retour d'expérience de Parcoursup autour des 3 étapes clés de la procédure. Réalisée par l'institut IPSOS, l'enquête permet à la fois d'identifier les points de satisfaction de la procédure et de déterminer les attentes des lycéens en matière d'améliorations possibles.

[Parcoursup : étude d'opinion des lycéens sur la procédure 2022](#)

Publications SIES 2022

Le 20 octobre 2022 a été publiée par le service d'information et d'études statistiques ministériel (SIES) la note flash annuelle sur les résultats de la phase d'admission Parcoursup 2022. La note flash est accompagnée de tableaux et graphiques.

[Note n° 29 « Parcoursup 2022 : Les propositions d'admission dans l'enseignement supérieur »](#)

Également consultables :

La note flash sur les vœux des lycéens à l'entrée de l'enseignement supérieur, publiée le 15 mai 2022.

[Note n°10 « Parcoursup 2022 : Les vœux des lycéens à l'entrée dans l'enseignement supérieur ».](#)

La note flash sur la mise en place des enseignements de spécialité, dans le cadre de la réforme du lycée pour les élèves de terminale de 2020/2021, publiée le 24 janvier 2022

[Note n°1 « Parcoursup et le nouveau baccalauréat général ».](#)